

Termes de référence pour une consultation: Booster les investissements dans la recherche Agricole en Afrique (Argumentaire pour des investissements accrus dans la recherche agricole en Afrique.)

1. Contexte

La productivité et la croissance agricoles constituent l'une des clés de la réduction de la pauvreté en Afrique. La croissance Agricole a un impact significatif sur le reste de l'économie. Les dirigeants africains considèrent l'agriculture comme étant le moteur de la réduction de la pauvreté et du développement économique de manière générale. En 2003, la Commission de l'Union Africaine (CUA) a lancé le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) qui décrit la vision collective des dirigeants africains sur les voies et moyens d'atteindre un objectif de croissance de 6% par année dans le secteur. Le Pilier IV du PDDAA a ensuite été lancé en 2006 comme stratégie d'appui aux efforts de recherche agricole, de dissémination et d'adoption de technologies de l'Afrique. Plus tard en 2014, la Déclaration de Malabo a encore souligné la nécessité de renforcer la génération, la dissémination et l'adoption de technologies. La revue biannuelle du PDDAA a adopté la part des Dépenses Totales de Recherche Agricole dans le PIBAg comme l'un des indicateurs mesurables de respect de l'engagement d'éliminer la Faim sur le continent. Selon la dernière Revue de BR en 2019, seuls 12 pays sur le continent ont atteint le taux de 1% du PIBAg affecté à la recherche. Les investissements dans la recherche Agricole pendant la période de 2014–2016 pour près de la moitié des pays d'Afrique Sub-Saharienne (ASS) ont baissé suite à la diminution des engagements de l'Etat et des donateurs. La croissance des dépenses de recherche Agricole a été plus lente que la croissance de la production agricole en ASS. Par conséquent, le ratio d'intensité de la région a diminué de 0,59 pourcent en 2000 à 0,39 en 2016.

La Recherche et le Développement Agricoles (R&D) en Afrique sont essentiellement financés par les gouvernements nationaux et les donateurs avec des variations entre les pays. Certains pays continuent d'être fortement dépendants des donateurs pendant que d'autres sont financés à travers des allocations budgétaires de l'Etat. Les financements des donateurs et les prêts sont généralement consacrés aux dépenses de fonctionnement et aux investissements, mais ils ont été très aléatoires. Au cours de ces dernières années, les donateurs aussi bien traditionnels que nouveaux ont manifesté un intérêt renouvelé pour le financement de la recherche agricole en Afrique. Le rôle clé de la R&D dans

l'augmentation de la production vivrière tout en protégeant les ressources naturelles a également été souligné dans l'agenda de développement post-2015 des Nations Unies. « Sur les Ailes de l'Innovation », la Stratégie de Science, Technologie et Innovation de l'UA pour l'Afrique 2024 (STISA-2024) place la science, la technologie et l'innovation au cœur du développement socio-économique et de la croissance de l'Afrique. Plus récemment, l'Agenda de la Science pour l'Agriculture en Afrique (S3A) a été adopté lors du Sommet des Chefs d'Etat Africains de 2014, ce qui a nécessité l'élaboration d'un plan de mise en œuvre à l'échelle continentale.

Bien qu'un certain nombre de pays aient augmenté leurs appuis à la R&D agricoles, les niveaux globaux d'investissement dans la plupart des pays africains demeurent en deçà des niveaux requis pour pérenniser des programmes de R&D agricoles viables qui répondent aux priorités actuelles et futures. La mobilisation des appuis politiques et financiers internes pour la R&D agricoles a été difficile. L'une des raisons de cette situation réside dans le temps intrinsèquement long entre l'investissement dans la recherche et l'atteinte de bénéfices tangibles. Une autre raison est que les preuves de retours élevés sur l'investissement dans la R&D agricoles en Afrique sont rares. Alene (2010) estime à 10 ans l'écart entre la croissance des dépenses de R&D agricoles et la croissance de la productivité agricole.

C'est dans ce contexte que l'Union Africaine - SAFGRAD en tant que Bureau Technique Spécialisé du Département de l'Economie Rurale et de l'Agriculture (DERA) de la Commission de l'Union Africaine (CUA) en charge de la Promotion de la Recherche et du Développement Agricoles cherche les services de deux (02) Agences Spécialisées et /ou professionnels qualifiés pour former une équipe (consultant principal et consultant) en vue d'élaborer un document de Politique sur le thème «Booster les investissements dans la recherche agricole en Afrique.»

2. Qualifications/Expérience

- Une institution ou agence forte et dotée d'une expérience remarquable dans le domaine de la recherche sur les politiques et l'appui au renforcement des capacités
- Les consultants indépendants doivent avoir au moins un diplôme universitaire du niveau Master dans un domaine lié à l'Economie de l'Agriculture, les statistiques ou autres disciplines pertinentes
- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente en Agriculture et Développement Rural aussi bien pour l'institution que pour l'expert indépendant
- Excellentes compétences d'analyse éprouvées
- Excellentes compétences éprouvées de rédaction en Anglais /Français
- Expérience pertinente dans des travaux connexes ou similaires

- Excellentes compétences en organisation et communication, capacité à définir les priorités et à travailler avec un minimum de supervision
- Bonne compréhension des agendas continentaux et internationaux de développement qui comprennent la Déclaration de Malabo, la Stratégie de Science, Technologie et Innovation de l'UA pour l'Afrique (STISA-2024), l'Agenda 2063 de la CUA et les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies qui seront utilisés comme documents de référence.

3. Etendue du travail

Le consultant doit rédiger un document de Politique sur le thème de booster les investissements dans la recherche Agricole en Afrique (Argumentaire pour des investissements accrus dans la recherche Agricole en Afrique) avec un accent particulier sur la contribution nationale qui devra atteindre au moins 1% du PIB agricole pour la recherche.

Ce document devra traiter de la situation du schéma de recherche en Afrique dans le contexte de l'Agenda 2063, la Déclaration de Malabo, la mise en œuvre de l'Agenda de la Science de l'UA ou de l'agenda international du développement. Le consultant devra s'inspirer de toute bonne expérience/pratique au sein ou à l'extérieur de cette zone.

Sur la base de ce qui précède, le consultant devra préparer un document couvrant les points suivants:

Consultant Principal (A)

- Analyse des tendances, défis et opportunités du financement de la recherche agricole en Afrique. L'état des lieux de la recherche agricole en Afrique, l'état des investissements aussi bien publics que privés, les perspectives y compris le niveau d'investissement nécessaire pour faire avancer la recherche agricole en Afrique, le rôle et l'importance des financements publics dans la recherche agricole en Afrique.
- Analyse de l'adoption des produits de la recherche Agricole et de l'innovation en lien avec la productivité agricole et la réduction de la pauvreté en général en Afrique et comme retour sur les investissements. Quels sont les bénéfices récoltés en investissant un montant X de fonds publics dans la recherche agricole ?
- Analyse de la qualité (ratio des dépenses) des dépenses de recherche (capital humain, infrastructures de recherche, coût du programme, etc.) en Afrique et proposition d'un modèle optimal de dépenses pour conseiller les Etats Membres.
- Des scénarios d'hypothèses pourraient être faits en utilisant un taux de 1% du PIBAg et 2% du PIBAg dans les dépenses de recherche comme référence.

- Compilation d'un rapport général et soumission à l'UA -SAFGRAD

Consultant (B)

- Discussion de l'environnement politique et institutionnel de la recherche agricole en Afrique
- Analyse des financements nationaux internes par rapport à la contribution des donateurs (critères de classification de ce qui DOIT être financé par le secteur public et ce qui POURRAIT être financé par le secteur privé et /ou par le partenariat public - privé)
- Interrogation du processus actuel de BR sur la recherche et en particulier la performance de l'indicateur et le lien avec l'engagement d'éliminer la Faim en Afrique.

4. Livrables:

Un document bien écrit sur les diverses tâches énumérées dans l'étendue du travail dans une séquence logique définie par les consultants. Le document final doit mettre en exergue les recommandations clés à adresser aux décideurs politiques au niveau continental. Le document sera soumis dans un logiciel approprié et adressé au Coordonnateur de l'UA -SAFGRAD

5. Produits attendus:

1. Le travail attribué prendra huit semaines à compter de la signature du contrat de consultation.
2. Il est prévu que le consultant/institution soumette les rapports et les mises à jour suivants à l'UA-SAFGRAD à des périodes précises telles que convenues entre les deux parties au cours de la durée totale du travail:
 - (i) Rapport de démarrage: Ce rapport doit être soumis à l'UA -SAFGRAD une semaine après le commencement du travail (signature du contrat). Ce rapport devra contenir l'approche et la méthodologie que les consultants utiliseront dans l'exécution de leur mission et un plan de travail détaillé précisant les activités clés à mener pendant la durée de la mission.
 - (ii) Rapport Provisoire: Ce rapport sera soumis 6 semaines après la soumission du Rapport de Démarrage. Il fournira une mise à jour des principaux résultats basés essentiellement sur la revue littéraire et éventuellement sur des interviews.
 - (iii) Rapport Final: Il sera soumis à la fin de la période de la mission et il devra avoir intégré tous les commentaires reçus sur le rapport provisoire.

6. Rémunération

Le Consultant Principal sera recevoir un paiement de frais professionnels d'un montant forfaitaire de dix mille dollars US (10.000) et le consultant quatre mille dollars US (4.000) comme suit: 30% après la soumission du rapport de démarrage et son approbation par le Coordonnateur de l'UA -SAFGRAD, 40% après la soumission du rapport provisoire et son approbation par le Coordonnateur de l'UA -SAFGRAD et 30% après la soumission du Rapport Final et son approbation par le Coordonnateur de l'UA -SAFGRAD.

7. Candidature

Les candidats potentiels sont invités à soumettre leurs candidatures en envoyant une lettre de manifestation d'intérêt et leur CV au bureau de l'UA -SAFGRAD à l'adresse suivante: 261, rue de la Culture BP: 1783 Ouagadougou, Burkina Faso Email: SayahE@africa-union.org avec ampliation à koutoum@africa-union.org

Pour toute clarification urgente, veuillez contacter ces numéros de téléphone: +22625306071 ou 22678855122.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **8 décembre 2020 à 16h GMT.**